



# ERASMUS+

**Formulaire Administratif (Partie A)  
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1  
4 mars 2020





**ERASMUS+**

**Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus  
pour l'Enseignement Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**

## **ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS**

### **Déclaration**

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ**

#### **Avant la mobilité**

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau

de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

#### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

#### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

#### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien

pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

#### **À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI**

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Le lycée SAINT-AMBROISE est un des 16 établissements scolaires du réseau français ASSOMPTION et plus largement ASSOMPTION INTERNATIONAL. Cette appartenance lui confère des relations privilégiées pour tisser des liens et construire des projets conjoints, en particulier au niveau européen et

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

international (échanges, voyages, sections européennes, LV3, etc.).

L'adhésion pendant 10 ans au réseau européen d'enseignement supérieur SPACE, l'obtention de la charte universitaire ERASMUS en 2005 puis en 2011 l'appartenance à un consortium porté par ITEC Boisfleury-Philippine Duchesne (La Tronche – 38) avec les établissements St Géraud de Aurillac, St Louis-St Bruno de Lyon ont permis au département d'Enseignement Supérieur Saint-Ambroise (ESSA) de renforcer la qualité et l'attractivité de ses formations, d'offrir l'opportunité à nos étudiants d'effectuer leurs stages professionnels en Europe avec une aide et une reconnaissance européennes grâce au programme Erasmus +.

En effet, les filières de formations de type BAC+2 (BTS) et BAC+3 (Licence / Bachelor) intègrent des périodes pratiques en entreprises et en particulier à l'étranger pour ce qui concerne les sections de commerce international ou support à l'activité managériale. De ce fait, il convient de maintenir la coopération entre le monde professionnel et celui de la formation et donc de favoriser la formation tout au long de la vie pour une mobilité résolument ouverte sur l'Europe et plus largement le monde.

Conjointement, pour insuffler une dynamique auprès des étudiants de l'enseignement supérieur, l'implication des équipes pédagogiques et administratives est essentielle. C'est pourquoi, la mobilité des personnels est vivement encouragée.

Les objectifs que nous poursuivons grâce à l'ouverture internationale sont les suivants :

- Favoriser le développement des compétences professionnelles et personnelles des étudiants par le biais des stages en entreprise en Europe et ainsi leur permettre d'acquérir une expérience de mobilité à l'étranger,
- Promouvoir la mobilité des personnels par le biais d'actions d'enseignement ou de formation auprès de nos partenaires institutionnels et professionnels en Europe,
- Développer des actions de coopération et de partenariat.

Ils contribuent ainsi à :

- Améliorer l'attractivité, la qualité, l'innovation de l'Enseignement Supérieur,
- Favoriser la capacité d'insertion professionnelle et d'évolution de carrière professionnelle,
- Promouvoir la multiculturalité, la citoyenneté, l'intégration sociale et l'écoresponsabilité.

Notre stratégie institutionnelle vise donc à inscrire notre politique de développement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale pérenne.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Les actions de mobilités à des fins d'apprentissage (Action Clé KA1) constituent notre priorité. En effet, dans le cadre des référentiels de formation, les stages en entreprises font partie intégrante de modules de formation. Par ailleurs, ces périodes de mobilités à l'étranger permettent non seulement des acquisitions opérationnelles mais également une amélioration des compétences linguistiques et interculturelles. Elles sont aussi l'occasion pour nos étudiants de devenir des citoyens du monde responsables.

Durée des stages : 9 à 12 semaines

Pour ce qui concerne les personnels, les partages de pratiques pédagogiques et professionnelles sont autant d'occasion de construire des relations interinstitutionnelles privilégiées et de développer des actions conjointes impliquant les étudiants.

Actions de formation : partages d'expériences pédagogiques et professionnelles, participation à des cours et à des ateliers, visites d'entreprises, jobshadowing.

Les expériences précédentes de mobilités de personnel nous incitent à réfléchir à des partenariats de

coopération et d'échanges de pratiques ; c'est pourquoi, nous souhaitons considérer l'action clé KA2 du programme Erasmus+ dans ce nouveau projet.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les bénéficiaires des actions de mobilité Erasmus sont les étudiants de l'Enseignement Supérieur et les personnels pédagogique et administratif qui les accompagnent. Chaque année :

- 30 à 35 étudiants prétendent à un stage pratique à l'étranger
- 3 à 4 enseignants ou personnels participent à des actions de mobilité.

Pour mener à bien ces objectifs quantitatifs, un plan d'action est défini :

- Identification des besoins en termes de stages ou de pratiques pédagogiques/professionnelles
- Etat des lieux des partenariats déjà établis
- Constitution d'un comité de pilotage qui assure le suivi
- Elaboration d'un calendrier de travail avec dates étapes
- Contrôle des objectifs intermédiaires (procédures, documents académiques, critères d'attribution des bourses, avant-projet d'échanges de pratiques pour les personnels, constitution de groupes de discussions, réunions régulières)
- Accompagnement régulier des bénéficiaires
- Suivi pendant les mobilités (compte-rendu sur plateforme collaborative, visites, évaluation formative)
- Reconnaissance des mobilités (rapport final, attribution de crédits, supplément au diplôme, valorisation des personnels)
- Communication en interne et en externe pour valoriser les actions

Notre participation au programme Erasmus+ représente un gage de qualité confirmé par =

- L'attractivité de nos formations lors des journées portes-ouvertes, salon de l'étudiant, forum des formations
- Le développement de nouveaux partenariats avec la signature d'accords interinstitutionnels.



## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

«Faire grandir le sens, c'est donner des ailes à chacun» (Marie-Eugénie Milleret, fondatrice des Religieuses de l'Assomption) : tel est le message du projet d'Etablissement de SAINT-AMBROISE. Le charisme du réseau ASSOMPTION auquel notre lycée appartient s'exprime par :

- la rencontre
- la force du vivre-ensemble
- le questionnement, le développement de l'esprit critique, l'éveil de l'intériorité
- l'exercice de la responsabilité
- l'initiative et la créativité
- l'accueil de tous

Le projet éducatif défend des valeurs humaines fondamentales : Saint-Ambroise est un lieu où l'on acquiert des connaissances, où l'on accède à une culture, où l'on se construit une identité et où l'on apprend à vivre ensemble. C'est pourquoi, une attention particulière est portée à chaque individu sans aucune discrimination.

S'agissant des actions Erasmus+, il en est de même, puisque nous encourageons la mobilité pour tous et prenons en compte les difficultés qui peuvent se présenter pour permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier des aides. Les critères d'attribution des bourses sont clairement énoncés lors des réunions d'information à destination des étudiants.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

Afin de faciliter les démarches des étudiants, la carte d'étudiant européenne permettra aux bénéficiaires d'avoir accès aux ressources documentaires de leurs formations et également aux différentes offres culturelles et informations pratiques dans le pays où ils effectueront leurs mobilités. A cet effet, ils pourront avoir recours à l'application mobile Erasmus.

Dès la rentrée académique, une réunion d'information permettra de communiquer sur ces nouveaux dispositifs. Les présentations proposées et les guides explicatifs sur le site de l'agence nationale serviront de point d'appui.

La mise en œuvre de ces mesures se fera conjointement avec les établissements membres du

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

Consortium et des contacts réguliers seront établis avec la personne référente au niveau du Consortium.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Le lycée Saint-Ambroise fait partie des lycées éco-responsables de la Région Auvergne Rhône-Alpes. De nombreuses initiatives sont prises et mise en œuvre par les élèves sous l'impulsion d'un comité de pilotage et d'une commission dédiée à l'écoresponsabilité parmi lesquels le tri des déchets, le recyclage, la mise en place d'un compost, la participation à la journée Rivières Propres et le challenge Ecomobilité en partenariat avec Chambéry Métropole.

Au niveau du pôle Enseignement Supérieur, le Bureau des Etudiants se charge lui aussi d'informer et de sensibiliser les étudiants aux enjeux de la transition environnementale et de la lutte contre le réchauffement climatique. Au quotidien, les modes de déplacement doux ou le covoiturage sont favorisés ; ce qui permet de mieux préparer les participants à la mobilité Erasmus à utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement. De même, la colocation est un moyen de logement privilégié qui est encouragé lors des mobilités de stage dans les mêmes villes de destination.

Le foyer des Etudiants est un espace où les étudiants se retrouvent en inter-cours ou sur le temps de déjeuner. Ils sont donc responsables de la gestion du local qui leur est dédié.

Concernant les outils numériques, les plateformes collaboratives, googledrive et autres supports interactifs permettent des échanges facilités en évitant des impressions de documents superflus que ce soit au niveau des étudiants ou des personnels enseignants et administratifs. La priorité est donc donnée à la dématérialisation des documents.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Outre l'acquisition de compétences professionnelles, les stages à l'étranger permettent aux jeunes un épanouissement personnel indéniable et une réelle prise de conscience de l'appartenance européenne. Chaque année, le séminaire de rentrée est l'occasion de présenter globalement le programme Erasmus et les mobilités et des étudiants volontaires répondent aux questions.

Ensuite, des rencontres entre 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année permettent d'approfondir les objectifs et les projets de stage et donnent ainsi l'occasion aux participants de témoigner de leur expérience et d'affirmer leur vision de l'Europe en tant que citoyen. Les parrainages entre 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année renforcent encore cette approche. Pendant la mobilité, les étudiants relèvent les caractéristiques multiculturelles observées et vécues et à leur retour, ils en rendent compte lors d'évaluations sommatives ou de mises en situation de communication interculturelle.

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Dans les référentiels, les modules de formation sont récapitulés dans les catalogues de cours et ont leur correspondance en Crédits ECTS.

Ces informations sont communiquées aux futurs bénéficiaires pendant leur cursus de formation et avant la mobilité à l'étranger. Elles sont ensuite consignées dans les documents de la mobilité (contrats pédagogiques de mobilité, certificat de stage) selon la durée de la mobilité. Toutes ces mesures sont rappelées et validées en réunion avec le Consortium Erasmus et sont ensuite rapportées auprès des participants de chaque établissement du réseau.

Cette reconnaissance est également confirmée dans le supplément au diplôme (Europass) qui est

remis à l'étudiant lors de son diplôme final.

Les enseignants et personnels valorisent les expériences de mobilités sur leur CV et par la reconnaissance dans leur parcours de formation.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Les enseignants et personnels de Saint-Ambroise qui ont eu l'opportunité d'effectuer des mobilités auprès d'établissements partenaires sont unanimes pour dire :

- qu'ils ont développé de nouvelles compétences,
- qu'ils se sont enrichis du partage d'expériences avec leurs homologues étrangers,
- qu'ils ont amélioré leurs compétences linguistiques,
- qu'ils se sont épanouis sur le plan professionnel et personnel.

Ils ont pu en témoigner auprès de leurs collègues et des étudiants, ce qui, pour ces derniers, a apporté plus de cohérence à la politique d'ouverture internationale de notre établissement.

Les autorisations d'absence sont accordées par notre institution et les instances académiques que ce soit pour des actions de formation, d'enseignement ou pour des visites de stage.

Dès le début d'année, une information générale est donnée aux personnels quant aux mobilités Erasmus+. Les individus sont libres de proposer des projets de mobilité en lien avec les partenariats déjà établis ou bien selon les opportunités. Nous veillons à favoriser des actions concertées transdisciplinaires qui impliquent plusieurs personnes avec le souci d'un renouvellement des personnels engagés dans la mobilité internationale

Un projet de mobilité est actuellement en attente avec un de nos partenaires à Malte. Il consiste en plusieurs niveaux d'intervention : jobshadowing, partage de pratiques professionnelles et pédagogiques, ateliers de communication interculturelle impliquant étudiants et enseignants participant au programme pour croiser nos approches culturelles, lancement d'un projet bilatéral en lien avec le commerce équitable et le développement durable.

Ce projet a été réfléchi et construit en équipe et il prend sens dans la mesure où il est transdisciplinaire pour les personnels enseignant et administratif. Il s'inscrit dans une action clé KA2 de partenariat de coopération et échanges de pratiques).

Pour cela, il convient de renforcer la mobilité du personnel dans la stratégie d'internationalisation de notre établissement par des mesures adaptées :

- Proposer une mise à niveau linguistique soit en interne en proposant des ateliers dédiés animés par des enseignants de langues, soit en externe en inscrivant cette formation dans le plan de formation des personnels,
- Favoriser la reconnaissance de la mobilité dans le bilan de compétences annuel et dans l'évolution de carrière du personnel,
- Informer et sensibiliser le personnel de l'établissement à la valeur ajoutée que peut représenter la mobilité en renforçant la communication,
- Donner davantage de visibilité et de cohérence à nos programmes internationaux de mobilité étudiants et personnels.

### 2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La déclaration de politique Erasmus ainsi que toutes les informations inhérentes à la mobilité seront hébergées sur le lien suivant de notre site institutionnel :

<https://www.st-ambroise.org/linternational/charte-erasmus> mais également sur les réseaux sociaux (Facebook de l'Enseignement Supérieur).

Par ailleurs, toutes les activités Erasmus+ sont communiquées dans les supports de communication du lycée (plaquette d'information, journal interne, affiche). L'information est également faite dans la presse locale.

Dans le cadre de la Semaine du Jeu d'Entreprise que nous organisons chaque année à la mi-octobre, des ateliers professionnels sont mis en place (Lettres de motivation/CV, entretien d'embauche) et animés par des partenaires institutionnels et des entreprises locales. C'est aussi l'occasion d'organiser des stands de présentation du programme Erasmus avec les #ErasmusDays sur lesquels les étudiants témoignent de leurs expériences à l'étranger. La présence de nos partenaires maltais renforcerait la promotion de ces activités dans le futur projet.

Veuillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur sera communiquée via le site institutionnel de notre établissement SAINT-AMBROISE <https://www.st-ambroise.org/international/charte-erasmus>. Elle est également affichée dans le salon d'accueil des visiteurs ainsi que dans la salle des professeurs.

On y fait également référence dans la newsletter hebdomadaire (LISA) pour communiquer sur des actions du programme. Tout le personnel de l'institution est destinataire de cette lettre d'information.